



École polyvalente de Paspébiac

## À tous les élèves, À tous les parents,

L'année scolaire est belle et bien terminée. Celle-ci fut bien remplie et plusieurs défis ont été relevés.

Dans le but de bien préparer la prochaine année scolaire et vous permettre de faire des choix judicieux pour favoriser la réussite éducative, voici quelques informations à prendre en considération :

- Examens de reprise** ➤ Voir **feuille verte** ci-jointe, pour les élèves concernés.
- Notes officielles** ➤ Pour les élèves des 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> secondaires, nous vous rappelons que les notes officielles des cours obligatoires pour l'obtention du D.E.S. seront celles apparaissant sur le **relevé du ministère** qui vous sera envoyé en juillet. Il est donc très important de vous y référer.
- Choix de cours** ➤ Vérifie tes choix de cours et ton classement pour l'année 2019-2020 et rappelle-toi qu'aucun changement ne sera autorisé à moins de raison exceptionnelle. Aucune demande ne sera retenue après le 12 juillet 2019. Plusieurs groupes sont déjà au maximum.
- La rentrée scolaire officielle 2019-2020** ➤ La rentrée scolaire est fixée :

**Pour les élèves de secondaire 1 et les nouveaux élèves du PCM :**

**Mercredi, 28 août 2019 de 8 h à 12 h 30**

Les élèves prendront l'autobus scolaire pour se rendre à l'école avec tout leur matériel scolaire. L'équipe du 1<sup>er</sup> cycle les prendra en charge et les accompagnera tout au long de cette première journée d'accueil. Le dîner vous sera offert par le personnel et vous recevrez l'horaire de cette journée à votre arrivée.

**Pour les élèves de secondaire 2, 3, 4 ,5, prédep, FMS, FPT et PCM-2 :**

**Mercredi, 28 août 2019 de 10 h 15 à 12 h 30**

Les élèves arriveront en autobus à 10 h 15 et repartiront à 12h30. Le dîner vous sera offert par le personnel et vous recevrez l'horaire de cette journée à votre arrivée.

**Les élèves qui marchent ou qui sont transportés par leurs parents en cette journée spéciale d'accueil peuvent arriver dès 9 h 30.**

**Pendant cette journée, vous pourrez effectuer les tâches suivantes :**

- Paiement de la facture ;
- Récupérer l'horaire ;
- Prise de possession du casier ;
- Dépôt et rangement du matériel dans les casiers ;
- Emprunt des manuels scolaires ;
- Remise de l'agenda et cahiers d'exercices (si la facture est payée) ;
- Prise de photos (**secondaire 1 et nouveaux élèves PCM**)
- Rencontre avec tuteur (**secondaire 1 et nouveaux élèves PCM**)

- Distribution des casiers** ➤ La distribution des casiers se fera lors de la rentrée officielle. Un numéro précis de casier sera assigné à chaque élève par la direction. Il est donc interdit de venir fixer des cadenas avant cette distribution, tout cadenas posé avant cette date sera coupé.
- Politique 2019-2020 pour les évaluations** ➤ Prenez note qu'une absence à une évaluation annoncée depuis au moins une journée et connue de l'élève pourra entraîner une reprise ou un résultat incomplet.
- Appareils électroniques et cellulaires** ➤ Les élèves ont l'autorisation d'apporter leurs appareils électroniques et cellulaires à l'école. Ils peuvent les utiliser sur les heures du dîner et de pause. **Le code de vie interdit l'usage de ces appareils durant les heures de classe.**
- Loi sur le tabac et le vapotage** ➤ Dans le but de développer de saines habitudes de vie et en vertu de la loi sur le tabac «Cour d'école sans fumée», il est interdit de fournir du tabac à un mineur, de fumer à l'intérieur de l'école et sur les terrains sous la juridiction de la Commission scolaire. Cette règle s'applique pour tous les élèves, membres du personnel et toute personne circulant sur le terrain de l'école.
- Habillement** ➤ Dans le but de planifier l'achat des vêtements autorisés à l'école, veuillez lire la règle suivante : Je suis habillé(e) de façon appropriée de manière à être confortable et à l'aise pour toutes activités éducatives proposées à l'école et en respect des exigences suivantes :
- Les ouvertures au col, dans le dos et sous les bras sont peu prononcées ;
  - Le tronc est recouvert jusqu'au pantalon ou la jupe ;
  - Le bermuda, robe, jupe et short descendent à mi-cuisses.
  - Le port de vêtements à caractère violent, sexiste ou raciste ou non-conforme aux valeurs véhiculées par l'école est strictement interdit ;
  - Les sous-vêtements ne doivent pas être apparents ;
  - Le port de la casquette, du chapeau, de la tuque et du capuchon sont permis dans les zones autorisées (partout sauf en classe, à la réception, à la cafétéria et à l'auditorium) ;
- ✓ **Les casquettes sont laissées dans le casier avant de se rendre en classe.**

**Fermeture  
pour vacances**

- L'école sera fermée du 22 juillet au 9 août 2019.

**Frais d'inscription**

- Concernant l'inscription et autres frais, la facture devra être payée le 28 août 2019 à l'inscription. **Les élèves recevront leurs cahiers seulement lorsque les frais seront payés.**

**Cafétéria**

- Le coût du diner est établi à 6,50 \$ selon la politique de la Commission scolaire.

*Prenez note que dorénavant, les élèves qui auront besoin d'un coupon-dîner devront rembourser le coupon avant de pouvoir en demander un deuxième.*


**Documents ci-joints**

- Bulletin ;
- Avis de choix de cours ;  
(pour les élèves de 3<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> secondaires)
- Facture 2019-2020 ;
- Calendrier 2019-2020;
- Horaire et modalités des examens de reprise  
(pour les élèves de la 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> secondaire) ;
- Liste du matériel scolaire pour ton niveau.

À chacun et chacune, nous vous souhaitons un bel été en famille et des vacances reposantes. Soyez prudents et revenez en pleine forme en septembre.



Nathalie Lavigne  
Directrice



Martin Lambert  
Directeur adjoint